

Séance du conseil municipal du 21 février 2018

Le vingt et un février deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal de Charancieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian GUTTIN, Maire de Charancieu.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2018

Présents : Monsieur GUTTIN Christian, Monsieur HOUET Jean-Paul, Madame CLAVEL Corinne, Madame LIATARD Jocelyne, Monsieur Arezki BOUKENDOUR, Monsieur JOUFFREY Marc, Madame JANIN Danielle, Monsieur Sylver DIJOUX, Monsieur GIRARD Thierry.

Absents : Madame POIPY Céline, Monsieur REYNAUD David, Monsieur GIRAUDO Didier, Monsieur LARDIN Adrien, Monsieur GARCIA François, Madame SAVELLI Christine

Secrétaire de séance : Madame CLAVEL Corinne

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

CHAPITRE	Libellé Chapitre	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	117 093.61
012	CHARGES DE PERSONNEL	233 739.16
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 144,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (OO)	7 800.16
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	73 168.88
66	CHARGES FINANCIERES	7 733.15
		440 678.96

Recettes

Chapitre	Libellé Chapitre	Réalisations
013	ATTENUATION DE CHARGES	40 922.62
70	PRODUITS DES SERVICES & VENTES DIVERSES	29 968.40
73	IMPOTS ET TAXES	451 305.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	45 722.37
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 407.00
76	PRODUITS FINANCIERS	3,22
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 243.12
		581 571.73

République Française – Département de l'Isère
Commune de CHARANCIEU
Séance du 21 février 2018

SUBVENTIONS 2017 Compte 6574

Coopérative scolaire	3 000.00
MFR education	116.00
MFR Mozas	58.00
Chambre de métiers et de l'artisanat	58.00
UMAC	135.00
FNACA	135.00
Ass Coordination retraités St Geoire	50.00
Souvenir Français	60.00
SSIAD	200.00
DDEN	50.00
Comité des Fêtes	500.00
Croix Rouge	100.00
ACC	1 000.00
Restos du cœur	50.00
Collège Marcel Bouvier	150.00
Ass jeunes sapeurs pompiers	100.00
Sou des écoles charancieu	200.00
Association vivre encore	50.00
Association sportive lycee privé guiers val d'ainan	58.00
Lycee professionnel Privé Rural de l'Ain	58.00
	6 128.00

Compte 65548

Objet	Réalisations
PARTICIPATION SIVU LYCEE PRAVAZ	3 360.00

Compte 6558

Objet	Réalisations
PARTICIPATION PISCINE LES ABRETS	3 400,00
PARTICIPATION MJC LES ABRETS	775.00
PARTICIPATION CMS (visites médicales école)	37.95
PARTICIPATION ENFANCE ET LOISIRS ST GEOIRE EN VALDAINE	6 436.83
PARTICIPATION RAM	1 573.80
PARTICIPATION CONTRAT ENFANCE HALTE GARDERIE	5 036.16
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA BOURBRE	2 236.40
APPV	325.00
	118 247.34

République Française – Département de l'Isère
Commune de CHARANCIEU
Séance du 21 février 2018

DEPENSES

Libellé Article	Réalisations	R à R
DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	
EMPRUNTS EN EUROS	56 217.52	
TERRAINS NUS	0.00	2 000.00
MATERIEL DE MATERIEL	129.59	1 870.00
MOBILIER	3 995.77	
AUTRES	7 919.55	6 580.00
CONSTRUCTION	141 735.53	18 264.00
VOIRIE	61 992.18	5 007.00
EAUX PLUVIALES	1 194.00	
ECLAIRAGE PUBLIC	4 497.56	
SIGNALISATION ROUTIERE	1 583.34	5 916.00
	279 265.04	39 637.00

COMPTE**2184**

MOBILIER

chaises	1 092,00
tables	983,46
chauffe assiettes	576,00
placard suspendu	372,00
tables	384,10
meuble sono	99,15
bibliothèques	79,98
tables chaises écoles	409,08
	3 995,77

COMPTE**2188**

DIVERS

enceintes	619,00
autolaveuse	1 104,00
chauffage	774,60
2 télé	898,00
2 supports télé	95,98
lave vaisselle	1 848,00
chauffe plats	1 614,00
percolateur	210,00
plonge	576,00
supports enceintes	89,98
mini four salle	89,99
	7 919,55

COMPTE		
2183	MATERIEL INFORM(onduleur)	129,59
COMPTE 2315 11VOIRIE		
	guillaud (solde travaux 2016)	2634,54
	guillaud (travaux 2017)	21093,5
	tabarini (grillatière)	9160,8
	tabarini (montée riboulet)	18795
	tabarini (bougentière)	10308,24
		61992,08
COMPTE 2315 22		
	wurth 1468,25+ilp115,09	1583,34

RECETTES

Libellé Article	Réalisations	R A R
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00	
Frais liés à la réalisation des documents d'urbani (OO)	6 984.16	
Frais d'études(OO)	816.00	
FCTVA	75 501.79	
TAXE D'AMENAGEMENT	79 714.92	
EXCEDENTS DE FONCTION. CAPITALISES	126 5922.30	
SUBVENTION DEPUTE	0.00	8 000.00
SUBVENTION REGION	0.00	18 224.00
DETR	5 466.90	12 756.00
PVR	1 900.00	
EMPRUNT	120 000.00	
TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS	9 099.16	
	448 829.94	38 980.00

**2018.003 APPROBATION DU COMPTE DE
GESTION 2017 ET
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Compte de gestion 2017

Le conseil Municipal, après s'être vu présenté le compte de gestion par Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'année 2017

Compte administratif 2017

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif 2017 qui est présenté par monsieur GIRARD Thierry, rapporteur de la commission communale «Finances ».

Monsieur GIRARD Thierry est alors, Président de séance
 Le Conseil Municipal,
 VOTE le compte administratif 2017 avec 08 voix POUR.
 Les chiffres du compte de gestion et du compte administratif sont identiques.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Excédent reporté	440 678.96	581 571.73 32 237.66
Total	<u>440 678.96</u>	<u>613 809.39</u>

Résultat de fonctionnement + 173 130.43€

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
279 265.04	448 829.96	
déficit d'investissement 2016	79 271.32	
Total	<u>358 536.36</u>	<u>448 829.96</u>

Résultat d'investissement + 90 293.60€

- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire

2018.004 AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2017

Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 173 130.43€

un excédent d'investissement de 90 293.60 €

Compte-tenu des restes à réaliser en investissement de :

en dépenses : 39 637.00 €

en recettes : 38 980.00€

Le nouveau excédent d'investissement est de **89 636,60€**

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

Compte-tenu des restes à réaliser en investissement,

DECIDE de reprendre la somme de 90 293,60€ en excédent d'investissement et 173 130.43€ sera reporté en excédent de fonctionnement

République Française – Département de l'Isère
Commune de CHARANCIEU
Séance du 21 février 2018

PERSONNEL
2018.005 SUPPRESSION DE POSTE ADJOINT
TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} classe A TEMPS COMPLET

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2017.016 du 10 mai 2017 créant un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet, 35 heures hebdomadaires, à compter du 01 juin 2017 dans le cadre d'un recrutement par voie de mutation d'un employé communal.

Ce recrutement par voie de mutation n'a pas eu lieu et vu l'avis favorable du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère, il convient par conséquent de procéder à la suppression du poste.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire, Après avoir délibéré,

Décide la suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet, 35 heures hebdomadaires, à compter du 01 janvier 2018.

Clôture de la séance à 21 h 15.

La prochaine séance est prévue le 04 avril 2018

Numéro d'ordre des délibérations

2018.003 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017
 ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

2018.004 AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE
 ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2017

2018.005 SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT
 TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
 A TEMPS COMPLET